

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les centres socioculturels villenavais animent la vie locale

Les centres socioculturels Saint-Exupéry et Les Étoiles proposent à leurs adhérents des ateliers ludiques ainsi que des permanences d'information pour l'accès aux droits.

La Ville de Villenave d'Ornon est dotée de deux centres socioculturels agréés « centres sociaux » par la CAF de la Gironde. Le premier, Saint-Exupéry, est situé dans le quartier de Sarcignan. Le second, Les Étoiles, se trouve dans le même bâtiment que la médiathèque du même nom, à proximité immédiate du groupe scolaire Jules-Verne. Ce sont des équipements de proximité, familiaux et pluri générationnels. Ils offrent accueil et écoute aux adhérents, tout en proposant des animations, des activités et des services à finalité sociale.

Des activités pour tous

Dans chaque centre, les adhérents peuvent profiter d'un programme d'activités axé sur le partage, la détente, l'entraide et la convivialité. Certains ateliers sont déjà complets mais d'autres peuvent encore accueillir des participants. Au **centre socioculturel Saint-Exupéry**, il reste notamment des places pour **l'atelier informatique**, les mardis, de 16 h à 18 h, avec un suivi personnalisé pour les débutants. **L'atelier jeux de société**, organisé les lundis de 14 h à 18 h et les mercredis de 20 h 30 à 1 h du matin, est également toujours prêt à recevoir de nouveaux participants. Par ailleurs, la Confédération Syndicale des Familles (CSF) assure un **atelier couture** tous les jeudis, de 16 h 30 à 18 h 30, pour lequel il est encore possible de s'inscrire (adhésion auprès de la CSF : 05 56 87 06 63). Cet atelier s'adresse en particulier aux personnes qui ont un projet de couture et qui souhaitent profiter d'astuces et outils pour le réaliser.

Du côté des Étoiles, il reste des places dans **l'atelier de sport** (cardio, abdos, stretch, renforcement musculaire) pour le niveau confirmé, qui se tient tous les mardis de 19 h 15 à 20 h, et dans **l'atelier chant**, qui a lieu tous les jeudis de 20 h à 23 h.

Pour accéder à ces ateliers, **l'adhésion annuelle s'élève à 10€ pour les Villenavais et 15€ pour les familles domiciliées hors de la commune (la priorité étant donnée aux Villenavais)**. Certaines activités peuvent occasionner une cotisation supplémentaire. Pour réaliser votre adhésion, vous êtes invités à vous rendre directement dans votre centre de proximité, en fonction de votre lieu d'habitation, pendant ses horaires d'ouverture (se munir du dernier avis d'imposition ou de l'attestation CAF mentionnant le quotient familial). Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la Ville (villenedornon.fr), leur page Facebook ([Centres socioculturels Villenavais](https://www.facebook.com/Centres-socioculturels-Villenavais)) ou les contacter directement par téléphone ou par mail.

Accompagnement social

En plus de ces activités ludiques, des permanences gratuites sont organisées chaque mois afin d'accompagner les habitants dans certaines démarches administratives et apporter des réponses à leurs questions. Vous pouvez ainsi prendre rendez-vous auprès des conseillères ESF ou des partenaires (Info Droits, CARSAT, écrivain public) concernant des thématiques variées : rédaction de courriers, santé, retraite, budget, accès aux droits, informations juridiques, aide à la maîtrise du numérique...

Infos pratiques :

Centre socioculturel Saint-Exupéry – 05 40 08 80 80 ou csc.saint-exupery@mairie-villenedornon.fr

33 chemin Gaston, 33140 Villenave d'Ornon

Centre socioculturel Les Etoiles – 05 40 08 80 85 ou csc.les-etoiles@mairie-villenedornon.fr

7 rue Colette-Besson, 33140 Villenave d'Ornon

Suivez-nous sur villenedornon.fr / Facebook [@mairievillenedornon](https://www.facebook.com/mairievillenedornon)